



Envoyé par courriel à : [shaila.anwar@sen.parl.gc.ca](mailto:shaila.anwar@sen.parl.gc.ca)

Le 18 octobre 2018

Comité sénatorial permanent des transports et des communications  
a/s de Shaila Anwar, greffière du Comité  
Direction des comités  
Sénat du Canada  
Édifice Chambers, pièce 1019  
Ottawa (Ontario) K1A 0A4

Mesdames et Messieurs les membres du Comité,

Au nom de la Rural Ontario Municipal Association (ROMA), je répons par la présente à la demande de contributions du Comité, qui s'intéresse à la façon de moderniser la *Loi sur les télécommunications*, la *Loi sur la radiodiffusion* et la *Loi sur la radiocommunication* pour tenir compte de l'évolution des secteurs de la radiodiffusion et des télécommunications durant les dernières décennies. Il s'agit d'un enjeu très vaste, mais nous limiterons nos commentaires à la question de l'accès au réseau à large bande dans les régions rurales de l'Ontario.

Notre association soutient depuis des années que les régions rurales de l'Ontario devraient avoir un accès au réseau à large bande et un accès fixe sans fil comparables à ceux offerts dans les centres urbains. En effet, les étudiants et les entreprises des régions rurales ne pourront pas être concurrentiels dans l'économie internationale s'ils ne bénéficient pas de la connectivité nécessaire pour remporter du succès dans un monde hautement numérisé. La vitesse de l'accès au réseau à large bande doit par ailleurs être réévaluée sans relâche pour que les régions servies continuent de profiter des derniers progrès technologiques.

La vente aux enchères de bandes de fréquence suscite toujours des préoccupations. En dépit des assurances selon lesquelles l'accès à Internet à haute vitesse en région rurale est une priorité fédérale, nous avons observé, dans les deux dernières années, au moins deux propositions de changements à l'attribution des bandes de fréquence qui désavantageraient les régions rurales. Dans l'un de ces cas, des bandes du spectre auraient été transférées de fournisseurs qui mettent l'accent sur le service en régions rurales et éloignées à de grands fournisseurs qui servent en priorité les centres urbains. Ces changements enlèveraient en fait à des milliers de personnes leur accès au service Internet à haute vitesse. Pourtant, l'accès à Internet est à la base du développement économique dans les régions rurales. Les changements de ce genre à l'attribution des bandes de fréquence représentent un pas en arrière pour les Ontariens qui vivent en région rurale, et ils sont contraires à l'objectif d'améliorer l'accès à Internet pour les Ontariens.

La redéfinition de ce qui constitue une région rurale et une région urbaine pour les besoins de l'attribution des bandes de fréquence est une autre question d'intérêt. Une proposition récente visant à reclassifier les zones de desserte autorisées ferait de vastes régions rurales des régions « urbaines ». Cette mesure présente, elle aussi, le risque que la prestation du service dans les zones densément peuplées se fasse au détriment des zones peu peuplées dans la région servie. Notons à ce sujet que les régions rurales de l'Est, du Sud-Ouest et du Nord de l'Ontario travaillent fort afin de se donner les infrastructures requises pour avoir un accès au réseau à large bande et un accès fixe sans fil de grande qualité. Toute proposition qui transformerait un grand nombre de régions rurales en régions « urbaines » et qui entraînerait la fin du service sans fil fixe n'est pas bonne pour les régions rurales. Une telle proposition minerait les efforts acharnés que les communautés rurales déploient pour avoir accès à des services Internet de grande qualité.

Les entreprises de télécommunications ont toujours étendu la connectivité à large bande en donnant priorité aux centres urbains. C'est compréhensible, parce que les régions rurales comptent moins de clients potentiels et laissent entrevoir un rendement des investissements moindre pour ces entreprises – qui recherchent le profit. Notre association reconnaît que la mise en place du service à haute vitesse partout au Canada présente des défis d'ordre financier. Il est cependant nécessaire d'investir dans l'infrastructure à large bande afin d'améliorer l'accès à Internet dans les localités rurales, qui sont parfois situées dans des régions isolées et difficiles d'accès. Les obstacles financiers doivent être mis en balance avec les coûts économiques et sociaux qu'entraînerait, pour les localités rurales, le fait de ne pas avoir accès à Internet.

Comme solution à ce problème, le gouvernement fédéral pourrait fournir des incitatifs aux entreprises de télécommunications et à des partenariats publics-privés communautaires pour qu'ils investissent dans la connectivité à large bande en région rurale. Le gouvernement fédéral pourrait aussi assurer plus efficacement la stabilité des politiques applicables à la vente aux enchères de bandes de fréquence en milieu rural. Il serait possible de donner accès à des technologies de communications modernes si l'accès au réseau à large bande et au service à haute vitesse était considéré comme un service essentiel, et si nous continuons à chercher et à adopter des solutions novatrices.

Nous attendons donc avec grand intérêt le rapport du Comité.

Nous vous prions de recevoir, Mesdames et Messieurs les membres du Comité, nos salutations distinguées.

Le président de ROMA,

Ron Holman

c.c. : Robin Jones, présidente, Eastern Ontario Wardens' Caucus  
Gerry Marshall, président, Western Ontario Wardens' Caucus  
Wendy Landry, présidente, Northwestern Ontario Municipal Association  
Danny Whalen, président, Fédération des municipalités du nord de l'Ontario